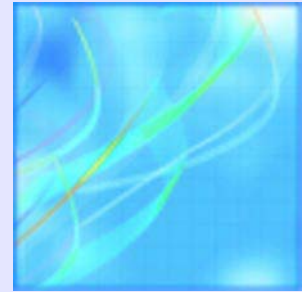


Aviation

Aviation civile, statistiques d'exploitation et financières trimestrielles, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II



Premier trimestre 2014 au quatrième trimestre 2014

Faits saillants

- En 2014, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré 69,6 millions de passagers embarqués sur leurs vols réguliers et d'affrètement, en hausse de 6,1 % par rapport à 2013. Le nombre de passagers des vols réguliers s'est chiffré à 63,6 millions et celui des vols d'affrètement, à 6,0 millions. Le nombre de passagers transportés sur les vols réguliers (+5,6 %) et d'affrètement (+11,9 %) a affiché une croissance par rapport à 2013, chacun des quatre trimestres ayant enregistré une augmentation. Le nombre de passagers des vols réguliers a atteint 17,9 millions au troisième trimestre de 2014, soit le plus fort niveau jamais enregistré pour un trimestre, dépassant les 16,6 millions déclarés au même trimestre en 2013.
- En 2014, ces transporteurs ont réalisé 166,2 milliards de passagers-kilomètres sur leurs liaisons régulières et leurs services d'affrètement, en hausse de 7,6 % par rapport à l'année précédente. Les services réguliers représentaient plus de 90 % de la demande de voyages, telle que mesurée par les passagers-kilomètres.
- Ces mêmes transporteurs ont déclaré une légère amélioration au titre du coefficient de remplissage (une mesure de l'achalandage de leurs avions) des vols réguliers par rapport à 2013. Le coefficient de remplissage s'est amélioré, passant de 82,5 % en 2013 à 82,7 % en 2014, alors que la demande de voyages, telle que mesurée par les passagers-kilomètres, a progressé à un rythme légèrement plus rapide (+7,5 %) que l'offre (capacité), telle que mesurée par les sièges-kilomètres disponibles (+7,4 %). En 2014, ces transporteurs ont enregistré leur coefficient de remplissage sur les vols réguliers le plus élevé au troisième trimestre (86,1 %), principalement en raison d'une hausse plus forte dans la demande que dans la capacité; au même trimestre en 2013, il avait atteint 85,7 %.
- En 2014, les recettes d'exploitation totales ont atteint 20,9 milliards de dollars, en hausse de 7,5 % (+1,5 milliard de dollars) par rapport à 2013, chacun des quatre trimestres ayant enregistré une hausse. Les recettes provenant du transport des passagers représentaient 89,3 % des recettes d'exploitation totales, en baisse par rapport au taux de 89,8 % enregistré l'année précédente. L'augmentation des recettes d'exploitation était attribuable en grande partie à une hausse de 7,6 % du trafic, partiellement contrebalancée par le recul de 0,6 % du rendement unitaire (recettes-passagers par passager-kilomètre). L'accroissement de 1,5 % de la distance moyenne parcourue par chaque passager par rapport à 2013, qui traduit la croissance des services long-courriers internationaux, a eu pour effet de comprimer le rendement unitaire de 0,6 %.

- En 2014, les dépenses d'exploitation totales se sont chiffrées à 19,3 milliards de dollars, en hausse de 6,4 % (+1,2 milliard de dollars) par rapport à l'année précédente. L'augmentation était principalement attribuable au relèvement de la capacité et à l'incidence défavorable de la dépréciation du dollar canadien sur les dépenses d'exploitation libellées en devises étrangères (principalement en dollars américains). La hausse des prix du carburant et des salaires et traitements versés a aussi contribué à l'augmentation des dépenses.
- Les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré un revenu d'exploitation net de 1,5 milliard de dollars en 2014, comparativement à 1,2 milliard de dollars l'année précédente. Cette progression est le résultat de hausses annuelles observées à chaque trimestre sauf au quatrième.
- Le revenu net (revenu d'exploitation net plus revenu hors exploitation net) a progressé de 29,6 %, passant de 488,4 millions de dollars en 2013 à 633,1 millions de dollars en 2014. Il s'agissait d'une troisième augmentation en cinq ans. Cette hausse fait suite à un recul de 33,9 % en 2013. Cette amélioration de la rentabilité s'expliquait en grande partie par la hausse du revenu d'exploitation net de 326,4 millions de dollars aux deuxième et troisième trimestres de 2014 combinés. Cependant, l'augmentation des pertes hors exploitation nettes de 746,6 millions de dollars en 2013 à 902,5 millions de dollars en 2014 a freiné la croissance du revenu net.
- Entre le premier trimestre de 2014 et le quatrième trimestre de 2014, le ratio d'exploitation (qui permet de déterminer la capacité du transporteur de payer ses dettes à court terme et représente la proportion des recettes d'exploitation absorbée par les dépenses d'exploitation) a varié entre 0,85 au troisième trimestre et 0,99 au premier trimestre. C'est donc dire que, dans l'ensemble, les transporteurs ont réalisé 15,0 cents de profit pour chaque dollar dépensé au troisième trimestre de 2014 et 1,0 cent de profit au premier trimestre. Un ratio d'exploitation supérieur à un signifierait que ces transporteurs ont enregistré une perte d'exploitation.
- Pour les quatre trimestres de 2014, la plus forte marge bénéficiaire (9,8 %) a été enregistrée au troisième trimestre. La marge bénéficiaire représente le profit enregistré par dollar de recettes et est obtenue en divisant les revenus nets par les recettes d'exploitation, ce ratio s'exprimant en pourcentage. Autrement dit, chaque dollar de service vendu au troisième trimestre a généré 9,8 cents de bénéfices pour les transporteurs. Le résultat négatif observé au premier trimestre (-5,6 %) traduit les hausses des dépenses d'exploitation et des dépenses hors exploitation, lesquelles ont dépassé la croissance des recettes d'exploitation. Bien que la marge de profit la plus élevée ait été observée au troisième trimestre de 2014, l'augmentation la plus marquée a été observée au deuxième trimestre (passant de +1,4 % en 2013 à +6,7 % en 2014), surtout sous l'effet du recul de 90,2 % des dépenses hors exploitation.
- En 2014, les recettes d'exploitation par employé ont varié de 99 188 \$ au quatrième trimestre à 119 549 \$ au troisième trimestre. Cette mesure de la productivité des employés montre des hausses d'une année à l'autre de 2013 à 2014 pour les quatre trimestres, les gains allant de 4,5 % au premier trimestre à 10,1 % au troisième trimestre. Une autre méthode pour mesurer la productivité dans l'industrie de l'aviation consiste à calculer le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé. Selon cette mesure, la productivité reliée au travail en 2014 a dépassé le niveau de 2013 pour chacun des quatre trimestres. Les augmentations ont oscillé entre 3,7 % au premier trimestre et 9,3 % au troisième trimestre. Comme l'année précédente, le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé était plus élevé au troisième trimestre, soit 108 364.
- Le nombre total d'employés déclarés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II a régressé lors de chacun des trois premiers trimestres de 2014 par rapport à l'année précédente, les pertes allant de 0,2 % au troisième trimestre à 0,6 % au deuxième trimestre, avant d'augmenter de 0,4 % au quatrième trimestre. La série de hausses trimestrielles d'une année à l'autre des salaires et traitements payés amorcée au quatrième trimestre de 2005 (sauf au quatrième trimestre de 2013) s'est poursuivie à chaque trimestre de 2014. Les augmentations ont varié entre 1,2 % au deuxième trimestre et 5,1 % au quatrième trimestre. Dans l'ensemble, le montant total payé en salaires et traitements en 2014 a progressé de 2,7 % pour s'établir à 3,5 milliards de dollars.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Indicateurs de performance financière, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2013 au quatrième trimestre de 2014

	Ratio d'exploitation	Marge bénéficiaire
	ratio	pourcentage
2013		
Premier trimestre	1,00	-3,9
Deuxième trimestre	0,94	1,4
Troisième trimestre	0,88	10,1
Quatrième trimestre	0,94	1,3
2014		
Premier trimestre	0,99	-5,6
Deuxième trimestre	0,93	6,7
Troisième trimestre	0,85	9,8
Quatrième trimestre	0,95	-0,2

Tableau 2

Mesures de la productivité, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2013 au quatrième trimestre de 2014

	Recettes d'exploitation par employé	Tonnes-kilomètres « produites » par employé
	dollars	tonnes-kilomètres
2013		
Premier trimestre	96 064	90 299
Deuxième trimestre	94 114	85 525
Troisième trimestre	108 606	99 132
Quatrième trimestre	92 089	81 265
2014		
Premier trimestre	100 376	93 637
Deuxième trimestre	101 876	92 880
Troisième trimestre	119 549	108 364
Quatrième trimestre	99 188	87 864
	variation en % de 2013 à 2014	
Premier trimestre	4,5	3,7
Deuxième trimestre	8,2	8,6
Troisième trimestre	10,1	9,3
Quatrième trimestre	7,7	8,1

Tableau 3
Statistiques d'exploitation – Premier trimestre de 2013 et 2014

	2013	2014	Variation de 2013 à 2014
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	16 672	17 175	3,0
Marchandises transportées (kilogrammes)	155 374	157 107	1,1
Passagers-kilomètres	39 281 180	40 561 009	3,3
Tonnes-kilomètres de passagers	3 928 118	4 056 101	3,3
Tonnes-kilomètres de marchandises	532 934	549 249	3,1
Total des tonnes-kilomètres	4 461 052	4 605 350	3,2
Heures de vol	590	593	0,5
Services réguliers			
Passagers	14 599	14 920	2,2
Marchandises transportées (kilogrammes)	102 444	104 178	1,7
Passagers-kilomètres	33 017 067	33 956 549	2,8
Sièges-kilomètres disponibles	40 314 600	42 017 904	4,2
Coefficient de remplissage (pourcentage)	81,9	80,8	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 301 707	3 395 655	2,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	462 787	477 574	3,2
Total des tonnes-kilomètres	3 764 494	3 873 229	2,9
Tonnes-kilomètres disponibles	5 826 350	5 846 524	0,3
Coefficient de chargement (pourcentage)	64,6	66,2	...
Heures de vol	514	513	-0,3
Services d'affrètement			
Passagers	2 073	2 256	8,8
Marchandises transportées (kilogrammes)	52 930	52 930	0,0
Passagers-kilomètres	6 264 113	6 604 460	5,4
Tonnes-kilomètres de passagers	626 411	660 446	5,4
Tonnes-kilomètres de marchandises	70 147	71 675	2,2
Total des tonnes-kilomètres	696 559	732 121	5,1
Heures de vol	76	80	5,8

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 4
État des recettes – Premier trimestre de 2013 et 2014

	2013	2014	Variation de 2013 à 2014
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	4 027 928	4 097 569	1,7
Passagers	3 825 251	3 897 438	1,9
Marchandises	202 676	200 131	-1,3
Services d'affrètement	545 261	610 982	12,1
Passagers	493 439	559 476	13,4
Marchandises	51 822	51 506	-0,6
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	172 664	228 232	32,2
Total des recettes d'exploitation	4 745 853	4 936 783	4,0
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 735 135	4 895 295	3,4
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-194 628	-319 050	63,9
Revenu (perte) net	-183 910	-277 562	50,9
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	49 403	49 183	-0,4
Total des salaires et traitements payés	832 512	851 207	2,2

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 5
Statistiques d'exploitation – Deuxième trimestre de 2013 et 2014

	2013	2014	Variation de 2013 à 2014
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	16 070	16 942	5,4
Marchandises transportées (kilogrammes)	162 241	167 665	3,3
Passagers-kilomètres	37 389 735	40 440 431	8,2
Tonnes-kilomètres de passagers	3 738 973	4 044 043	8,2
Tonnes-kilomètres de marchandises	545 573	582 393	6,7
Total des tonnes-kilomètres	4 284 546	4 626 436	8,0
Heures de vol	571	583	2,2
Services réguliers			
Passagers	14 928	15 749	5,5
Marchandises transportées (kilogrammes)	105 554	111 133	5,3
Passagers-kilomètres	34 233 607	37 233 733	8,8
Sièges-kilomètres disponibles	41 793 902	45 181 606	8,1
Coefficient de remplissage (pourcentage)	81,9	82,4	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 423 361	3 723 373	8,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	471 795	510 735	8,3
Total des tonnes-kilomètres	3 895 156	4 234 109	8,7
Tonnes-kilomètres disponibles	6 131 422	6 475 744	5,6
Coefficient de chargement (pourcentage)	63,5	65,4	...
Heures de vol	516	527	2,1
Services d'affrètement			
Passagers	1 142	1 194	4,6
Marchandises transportées (kilogrammes)	56 686	56 531	-0,3
Passagers-kilomètres	3 156 128	3 206 698	1,6
Tonnes-kilomètres de passagers	315 613	320 670	1,6
Tonnes-kilomètres de marchandises	73 777	71 658	-2,9
Total des tonnes-kilomètres	389 390	392 327	0,8
Heures de vol	54	56	3,6

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 6
État des recettes – Deuxième trimestre de 2013 et 2014

	2013	2014	Variation de 2013 à 2014
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	4 157 913	4 434 521	6,7
Passagers	3 944 163	4 216 756	6,9
Marchandises	213 750	217 765	1,9
Services d'affrètement	325 485	361 508	11,1
Passagers	271 715	310 902	14,4
Marchandises	53 770	50 606	-5,9
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	231 451	278 533	20,3
Total des recettes d'exploitation	4 714 850	5 074 562	7,6
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 427 582	4 713 893	6,5
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-219 629	-21 523	-90,2
Revenu (perte) net	67 639	339 146	401,4
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	50 097	49 811	-0,6
Total des salaires et traitements payés	874 274	885 051	1,2

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 7
Statistiques d'exploitation – Troisième trimestre de 2013 et 2014

	2013	2014	Variation de 2013 à 2014
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	17 470	18 939	8,4
Marchandises transportées (kilogrammes)	168 261	165 060	-1,9
Passagers-kilomètres	43 422 278	47 548 155	9,5
Tonnes-kilomètres de passagers	4 342 228	4 754 816	9,5
Tonnes-kilomètres de marchandises	574 146	610 373	6,3
Total des tonnes-kilomètres	4 916 374	5 365 188	9,1
Heures de vol	606	628	3,5
Services réguliers			
Passagers	16 587	17 921	8,0
Marchandises transportées (kilogrammes)	111 887	110 530	-1,2
Passagers-kilomètres	41 487 551	45 363 416	9,3
Sièges-kilomètres disponibles	48 423 812	52 662 466	8,8
Coefficient de remplissage (pourcentage)	85,7	86,1	...
Tonnes-kilomètres de passagers	4 148 755	4 536 342	9,3
Tonnes-kilomètres de marchandises	505 424	533 778	5,6
Total des tonnes-kilomètres	4 654 179	5 070 119	8,9
Tonnes-kilomètres disponibles	7 171 942	7 415 475	3,4
Coefficient de chargement (pourcentage)	64,9	68,4	...
Heures de vol	560	578	3,2
Services d'affrètement			
Passagers	883	1 018	15,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	56 374	54 530	-3,3
Passagers-kilomètres	1 934 727	2 184 739	12,9
Tonnes-kilomètres de passagers	193 473	218 474	12,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	68 722	76 595	11,5
Total des tonnes-kilomètres	262 195	295 069	12,5
Heures de vol	46	50	7,6

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 8
État des recettes – Troisième trimestre de 2013 et 2014

	2013	2014	Variation de 2013 à 2014
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	4 851 822	5 278 861	8,8
Passagers	4 630 647	5 061 970	9,3
Marchandises	221 175	216 890	-1,9
Services d'affrètement	297 679	324 686	9,1
Passagers	244 897	272 666	11,3
Marchandises	52 782	52 020	-1,4
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	236 706	315 427	33,3
Total des recettes d'exploitation	5 386 207	5 918 973	9,9
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 733 541	5 013 292	5,9
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-107 601	-323 419	200,6
Revenu (perte) net	545 065	582 262	6,8
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	49 594	49 511	-0,2
Total des salaires et traitements payés	822 645	842 319	2,4

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 9
Statistiques d'exploitation – Quatrième trimestre de 2013 et 2014

	2013	2014	Variation de 2013 à 2014
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	15 363	16 508	7,5
Marchandises transportées (kilogrammes)	175 925	180 862	2,8
Passagers-kilomètres	34 331 592	37 647 335	9,7
Tonnes-kilomètres de passagers	3 433 159	3 764 733	9,7
Tonnes-kilomètres de marchandises	591 085	603 689	2,1
Total des tonnes-kilomètres	4 024 244	4 368 422	8,6
Heures de vol	548	561	2,2
Services réguliers			
Passagers	14 129	15 009	6,2
Marchandises transportées (kilogrammes)	114 273	116 441	1,9
Passagers-kilomètres	31 024 324	33 746 116	8,8
Sièges-kilomètres disponibles	38 803 543	41 985 976	8,2
Coefficient de remplissage (pourcentage)	80,0	80,4	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 102 432	3 374 612	8,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	512 083	526 016	2,7
Total des tonnes-kilomètres	3 614 515	3 900 628	7,9
Tonnes-kilomètres disponibles	5 735 380	5 920 121	3,2
Coefficient de chargement (pourcentage)	63,0	65,9	...
Heures de vol	495	501	1,2
Services d'affrètement			
Passagers	1 234	1 499	21,5
Marchandises transportées (kilogrammes)	61 652	64 422	4,5
Passagers-kilomètres	3 307 268	3 901 218	18,0
Tonnes-kilomètres de passagers	330 727	390 122	18,0
Tonnes-kilomètres de marchandises	79 002	77 672	-1,7
Total des tonnes-kilomètres	409 729	467 794	14,2
Heures de vol	53	60	12,1

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 10
État des recettes – Quatrième trimestre de 2013 et 2014

	2013	2014	Variation de 2013 à 2014
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 918 962	4 160 674	6,2
Passagers	3 691 277	3 937 914	6,7
Marchandises	227 684	222 760	-2,2
Services d'affrètement	372 143	428 356	15,1
Passagers	318 508	369 064	15,9
Marchandises	53 635	59 292	10,5
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	269 152	342 406	27,2
Total des recettes d'exploitation	4 560 257	4 931 436	8,1
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 275 976	4 703 736	10,0
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-224 696	-238 477	6,1
Revenu (perte) net	59 585	-10 776	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	49 520	49 718	0,4
Total des salaires et traitements payés	838 800	881 361	5,1

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Date de parution : Janvier 2016

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Remerciements

La présente publication fut préparée par Lisa Di Piéto, Chantal Mollenthiel, Liz Mainwaring et Isabelle Thériault, du Centre des statistiques de l'aviation (CSA) de la Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports (DSEET), sous la direction générale de Kevin Roberts, directeur, DSEET, Michael Scrim, directeur adjoint, DSEET, et Ed Hamilton, chef, CSA.

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 51-004-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : hors série / ISSN 1913-8954

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2016.

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de *licence ouverte de Statistique Canada* :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.